



Demande pour régularisation visa

Par **miesch**, le **15/06/2017** à **13:55**

Bonjour et merci d'avance,

Je suis avec une algérienne depuis quelques mois, je viens d'apprendre qu'elle doit rentrer en Algérie. Je vous donne en gros le dossier : elle est arrivée en France avec un visa étudiant, pour un master 2 qu'elle a obtenu, puis renouvelé pour un autre master 2 dans l'hôtellerie qu'elle a aussi obtenu, puis elle a eu 2 CDD puis un CDI jusqu'en septembre 2016.

Après cette date, elle a eu problème médical et donc a préféré arrêter son emploi, sans se rendre compte que cela allait la mettre dans une situation plus que délicate. Elle pensait retrouver, ensuite, du travail facilement et les portes se sont fermées car elle n'était pas française.

Suite à beaucoup de négligences de sa part, il y a 8 mois qu'elle ne devrait être repartie de France.

Je ne veux pas la voir repartir, en plus j'ai vu sur internet qu'elle aurait pu obtenir un titre de séjour longue durée depuis très longtemps car avec l'obtention d'un diplôme supérieur elle aurait pu le demander au bout de deux ans.

Nous avons trouvé un employeur qui est prêt à faire la demande de visa pour une promesse d'embauche.

Pouvez vous m'aider pour savoir si nous avons encore des possibilités de réussite et si la demande de visa par l'employeur à des chances d'aboutir ?

Merci à vous.

Par **Tisuisse**, le **15/06/2017** à **18:46**

Bonjour,

Sans visa, elle ne peut plus revenir en France et seule, elle doit demander un visa pour obtenir un titre de séjour. Elle doit donc retourner en Algérie et contacter l'ambassade de France ou le Consulat pour obtenir un visa. Ensuite, une fois en France, elle pourra demander un titre de séjour.